

Chers adhérent-e-s,

En cette fin d'année, vous trouverez dans cette lettre d'actualité quelques informations clés du territoire :

1. Groupe de travail "Professionnels libéraux" portant sur la future plateforme TND
2. Le consensus rennais sur la prévention du pied diabétique
3. Le dispositif EHPAD hors les murs de l'EHPAD Saint Louis à Rennes

Bonne lecture !



Plateforme TND - Groupe de travail "Professionnels libéraux"

Les trois CAMSP polyvalents du bassin rennais (CAMSP Pitt'Ocha, CAMSP du CHU et CAMSP Longs Champs), en lien avec le CHGR, ont été retenus par l'ARS Bretagne pour co-porter **la plateforme TND** sur le département 35 dont l'entrée en fonctionnement est prévue au printemps 2020.

Ces plateformes, déployées à l'échelle nationale, ont pour **mission d'orienter et de coordonner le parcours de soins des enfants susceptibles de présenter un trouble du neuro-développement** afin de favoriser des interventions précoces dès le repérage par un médecin. Pour ce faire, la plateforme assurera notamment la gestion du forfait d'intervention précoce permettant, pour les enfants de moins de 7 ans, le remboursement de bilans et soins réalisés par des professionnels libéraux paramédicaux et psychologues ayant contractualisé avec la plateforme.

Dans le cadre de sa mise en place, **des réunions territoriales sont organisées afin de recueillir au mieux, les attentes, les besoins des professionnels de 1ère ligne** et de pouvoir envisager collectivement les futures modalités de coopérations et d'interventions.

Pour le territoire de Rennes la réunion aura lieu le :

Lundi 20 janvier de 20h à 22h
salle de conférence A (N-1), Hôpital Sud,
16 boulevard de Bulgarie à Rennes

Pour confirmer votre participation, merci d'envoyer un mail en précisant cette réunion à l'adresse suivante : TND@plateforme35.fr

PRÉVENTION DU PIED DIABÉTIQUE

Rappel des bonnes pratiques

PATIENT DIABÉTIQUE = À RISQUE

APPARITION D'UNE PLAIE DU PIED DIABÉTIQUE

PLAIE DU PIED = URGENCE MÉDICALE

Consensus rennais sur la prévention et les lésions du pied diabétique

M. Benoît LEPAROUX, Trésorier de l'URPS des Pédiçures-Podologues de Bretagne présente le résultat du travail autour du Consensus rennais sur la prévention et les lésions du pied diabétique.

Ce consensus vient synthétiser les étapes clés du parcours du patient pour chaque type de professionnel concerné : pédicure-podologue, infirmier, médecin généraliste...ainsi que les ressources existantes permettant à chacun de travailler en coordination pluri professionnelle, y compris avec le secteur médico-social.

Ce document a été élaboré avec les URPS des pédicures-podologues, médecins, infirmiers, pharmaciens, et masseurs-kinésithérapeutes libéraux, des professionnels libéraux et hospitaliers spécialisés dans la prise en charge du pied diabétique, ainsi que des associations de patients. Il a été rédigé en s'inspirant des recommandations de la HAS de 2011 concernant les "étapes d'élaboration d'un protocole pluriprofessionnel de soins de premier recours (PPSPR)".

La diffusion de ce document, localement, permettra son amélioration, par la collaboration de tous ceux qui se l'approprient.

N'hésitez pas à le consulter et le télécharger en cliquant le lien ci-dessous :

Consensus



Le dispositif EHPAD hors les murs de l'EHPAD Saint Louis

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV) expérimente à Rennes, depuis septembre 2019, un nouveau service intégré de type « EHPAD hors les murs », inédit en Bretagne. En proposant une prise en charge complète, coordonnée et sécurisée à domicile, ce dispositif vise à éviter, ou retarder, l'entrée en institution de personnes âgées en situation de dépendance, désireuses de rester chez elles le plus longtemps possible.

L'ambition de ce dispositif est de contribuer à répondre au défi démographique qui attend le pays de Rennes (forte augmentation du nombre de personnes de 60 ans et plus d'ici à 2032), tout en prenant en compte le contexte culturel dans lequel ces personnes souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile. Autre avantage de ce dispositif : permettre aux aidants de s'accorder un précieux temps de répit.

Le dispositif « EHPAD hors les murs » repose sur trois piliers : la coordination de tous les acteurs du domicile (aides à domicile, infirmières, kinésithérapeutes...), l'accompagnement par l'équipe mobile de gérontologie d'HSTV afin d'adapter le domicile et réaliser des ateliers d'activité cognitive et physique à visée thérapeutique et la sécurisation du domicile 7 jours/7 et 24h/24 grâce aux objets connectés. Il s'agit véritablement de sortir « hors les murs » les prestations et l'expertise de l'EHPAD.

Légende de la photo :

Sandrine Taffary, infirmière coordinatrice et Magali Chauvin, ASG, interviennent chez Madeleine Bigot, 91 ans, pour un atelier mémoire. L'équipe s'adapte aux besoins et aux centres d'intérêt de la personne prise en charge : ici, Sandrine et Magali travaillent sur les souvenirs à partir d'albums photos

Plaquette



Retour sur notre Agora autour des parcours de santé !

Vous avez été près de 180 à venir échanger autour des stands, et nous vous en remercions !

Merci également à tous nos partenaires pour leur participation aux stands : Pôle Saint Hélier - Handiaccès, GCS e-Santé, MAIA, CLIC, CPAM, EMPPA, EMIA 35, PCPE 35, Réseau addictions 35, Réseau Louis Guilloux, Onco-Bretagne, Neuro-Bretagne, Info sociale en ligne, Geco Lib', France Assos Santé Bretagne, ESSORT, CARESP et ASVB.

Les discussions ont été riches autour des tables rondes sur les thèmes du « Maintien à domicile des personnes en situation de handicap vieillissantes » et « L'accompagnement de l'enfance en souffrance psychique ». Tous nos remerciements aux animateurs Mme Pascale Roussel, professeure à l'EHESP et Monsieur Alain Rannou, psychiatre et président de l'ARASS, ainsi qu'aux invités.

N'hésitez pas à nous contacter pour vos demandes d'appui, vos projets en ETP et pour encore plus de rencontres entre acteurs du Pays de Rennes.

Toute l'équipe vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et reste à votre disposition au

02 23 35 49 81



Appui Santé Pays de Rennes

2 rue du Bignon - Bât 3, 35000 RENNES
contact@appuisante-rennes.fr
Site : appuisante-rennes.fr
02 23 35 49 81



Vous recevez cette lettre d'information parce que vous êtes adhérent de l'association Appui Santé Pays de Rennes.

Conformément au règlement en cours, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement, en vous adressant à contact@appuisante-rennes.fr.

